



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00190

Numéro SIREN : 389 601 949

Nom ou dénomination : A33 IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 14310

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)① **BILAN - ACTIF****COMPTES APPROUVÉS**
PAR L'ASSEMBLÉE**GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

Désignation de l'entreprise : **SAS A33 IMMOBILIER**Adresse de l'entreprise : **19 RUE JEAN LOUIS SEURIN****33970 LEGE CAP FERRET**Numéro SIRET * **3 8 9 6 0 1 9 4 9 0 0 0 6 5**Néant ☐ *

		Exercice N, clos le, 31122016		N-1 31122015	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	AC			
	Concessions, brevets et droits similaires	AD			
	Fonds commercial (1)	AE			
	Autres immobilisations incorporelles	AF			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AG			
	Terrains	AH			
	Constructions	AI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AJ			
	Autres immobilisations corporelles	AK			
	Immobilisations en cours	AL			
	Avances et acomptes	AM			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AN			
	Autres participations	AO			
	Créances rattachées à des participations	AP			
	Autres titres immobilisés	AQ			
	Prêts	AR			
	Autres immobilisations financières *	AS			
	TOTAL (II)	AT			
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BA			
	En cours de production de biens	BB			
	En cours de production de services	BC			
	Produits intermédiaires et finis	BD			
	Marchandises	BE			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BF			
	Clients et comptes rattachés (3) *	BG			
	Autres créances (3)	BH			
	Capital souscrit et appelé, non versé	BI			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	BJ			
	Disponibilités	BK			
	Charges constatées d'avance (3) *	BL			
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	BM			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	BN			
	Primes de remboursement des obligations (V)	BO			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	BQ			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	BR			
		BS			

Renvois : (1) Dont droit au bail:

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété :

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A33 IMMOBILIER				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7.622.....)			DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence		EK				
	Réserve légale (3)			DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ				
	Report à nouveau			DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	118 716	112 694	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	306 568	237 853	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	537 684	583 460	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	36 028	17 107	
	Dettes fiscales et sociales			DY	47 813	42 570	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	735 950	803 259		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	1 042 518	1 041 112		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	722 459	791 516
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	515 385	411 976	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A33 IMMOBILIER								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 621 500	FB		FC	1 621 500	1 451 500		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG		FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 621 500	FK		FL	1 621 500	1 451 500		
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 621 500	1 451 500	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	838 000	795 500	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	(2 392)	(73 460)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	588 027	550 773	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	967	2 520	
	Salaires et traitements *						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	6 329	4 407
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 430 931	1 279 739	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	190 569	171 761		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	86	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	86	2	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	12 085	11 088	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	12 085	11 088		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(11 998)	(11 086)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	178 571	160 675		

Désignation de l'entreprise SAS A33 IMMOBILIER					Néant ☐ *																			
					Exercice N		Exercice N-1																	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA																			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	4 745																		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC																			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	4 745																		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	5 876	1 411																	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	6 911																		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG																			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	12 787	1 411																	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(8 042)	(1 411)																	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ																			
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	51 813	46 570																	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	1 626 331	1 451 502																	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	1 507 616	1 338 808																	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)					HN	118 716	112 694																	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO																			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY IG																			
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		HP HQ																			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH																		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ																		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK																		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX																		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC																		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD																		
	(9)	Dont transferts de charges				A1																		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2																		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3																		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4																		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9																		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pénalités amendes</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>12 787</td> <td>4 745</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Pénalités amendes				Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	12 787	4 745				
	Exercice N																							
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																						
	Pénalités amendes																							
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	12 787	4 745																					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs												
Exercice N																								
Charges antérieures	Produits antérieurs																							

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2016** dont le total est de **1 042 518** Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **118 716** Euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2016** au **31/12/2016**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2014-03 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014. :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Titres de participation

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. Ils ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Ces derniers ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achats connu a pu être retenu dans certains cas.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	22 213		14 900		9 223	27 890
	Matériel de bureau, mobilier			667			667
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 213		15 567		9 223	28 557
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		22 213		15 567		9 223	28 557

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	4 957	6 273	2 312	8 918
	Matériel de bureau, mobilier		56		56
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 957	6 329	2 312	8 974
TOTAL		4 957	6 329	2 312	8 974

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	270 000	270 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 600	1 600	
TOTAL DES CREANCES		271 600	271 600	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	515 385	515 385		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	22 299	8 808	13 491	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	36 028	36 028		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	47 813	47 813		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	114 425	114 425		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		735 950	722 459	13 491	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		14 900			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		164 012			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		114 425			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		3 033
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	33	33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	3 000	3 000

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,2449	7 622,45

A 33 IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 19 rue Louis SEURIN
33950 LEGE CAP FERRET
389.601.949 R.C.S. BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2016

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 621 500,00 euros contre 1 451 500,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 11,71%.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture du dernier exercice, aucun évènement important n'est à noter.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Nous espérons poursuivre la progression de notre activité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 621 500,00 euros contre 1 451 500,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 11,71%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 835 607,57 euros contre 722 039,82 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,72%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 588 027,10 euros contre 550 773,03 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,76%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 966,73 euros contre 2 519,50 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -61,63%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 6 329,43 euros contre 4 406,80 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,62%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 430 930,83 euros contre 1 279 739,25 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,81%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 190 569,17 euros contre 171 760,75 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 10,95%.

15

Compte tenu d'un résultat financier de -11 998,47 euros (-11 086,24 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 178 570,70 euros contre 160 674,51 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,13%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -8 042,13 euros contre -1 410,74 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 51 813,00 euros contre 46 570,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 118 715,57 euros contre un bénéfice de 112 693,77 euros au titre de l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 118 715,57 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	118 715,57 euros
A titre de dividendes	50 000,00 euros
Soit 100 euros par action	

Le solde soit la somme de 68 715,57 euros au poste « autres réserves ».

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de la date fixée par l'assemblée générale.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 44.900 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 5.100 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

✓

Exercice clos le 31/12/2015 :

50.000 euros, soit 10 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 44.900 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5.100 euros

Exercice clos le 31/12/2014 :

50.000 euros, soit 10 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 44.900 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5.100 euros

Exercice clos le 31/12/2013 :

60.000 euros, soit 120 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 53.880 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 6.120 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé. Nous vous présentons notre rapport sur lesdites conventions.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;

- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable ;

62

- la participation des salariés s'élevant à 0 % du capital au 31 décembre 2016, est inférieure au seuil légal ;

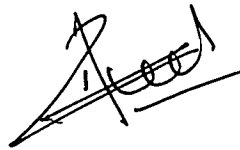
-notre société n'emploie aucun salarié,

- il n'y a donc pas lieu de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de proposer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

Fait à Lège Cap Ferret

Le 12 mai 2017

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by several loops and a final flourish, written over a horizontal line.

A 33 IMMOBILIER
Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 19 rue Louis SEURIN
33950 LEGE CAP FERRET
389.601.949 R.C.S. BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 118 715,57 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	118 715,57 euros
Affectation :	
A titre de dividendes	50 000,00 euros
Soit 100 euros par action	

Le solde, soit la somme de 68 715,57 euros au poste « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 44.900 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 5.100 euros.

Les associés sont informés de ce qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés de ce que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé aux associés que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2015 :

50.000 euros, soit 100 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 44.900 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5.100 euros

Exercice clos le 31/12/2014 :

50.000 euros, soit 100 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 44.900 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5.100 euros

Exercice clos le 31/12/2013 :

60.000 euros, soit 120 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 53.880 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 6.120 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

